



Alger, le 29 décembre 2025

## AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, modifié et complété, et de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ; Monsieur le Directeur de l'IEPS informe l'ensemble des soumissionnaires que l'appel d'offres ci-dessous :

- Numéro de l'avis de consultation : N° 21/2025
- Objet de la consultation : Travaux de nettoyage au niveau de l'IEPS
- Date de publication : Paru sur le site web de l'institut en date du 22/12/2025

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 29/12/2025, la procédure est déclarée INFRUCTUEUSE pour le motif suivant :

- Aucune offre n'a été réceptionnée.

